



Le calendrier de ramassage des ordures ménagères 2022 est d'ores-et-déjà disponible en mairie ou sur le site internet.

## Offre d'emploi

La commune recherche un agent technique polyvalent pour 35 heures par semaine. Poste à pourvoir dès que possible.

Les missions sont celles d'un employé technique polyvalent en milieu rural : entretien espaces verts et bâtiments communaux, surveillance des installations d'eau et d'assainissement, etc....

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un CV + lettre de motivation en mairie (mail, permanence ou boîte aux lettres).



## Elections complémentaires

Le 12 décembre prochain, les électeurs de la commune sont invités à élire trois nouveaux conseillers pour compléter l'effectif suite aux démissions survenues lors de l'année 2021.

Pourquoi élire de nouveaux conseillers ?

Le Conseil, et c'est le cas actuellement, est en mesure d'assurer la gestion de notre commune avec un effectif réduit. Les démissions ne remettent pas en cause le fonctionnement juridique du Conseil et l'autorisation d'une élection complémentaire a été soumise à Monsieur le Préfet.

Celui-ci a entendu la volonté communale de permettre à des citoyens Chaucennois de prendre leur part dans la conduite des affaires communales. Cette élection offre aux candidats la faculté d'acquérir une expérience complémentaire et supplémentaire de la vie citoyenne.

Même si les compétences communales évoluent, les élus se doivent de préparer sereinement le Chaucenne de demain et pour cela un conseil renforcé est la meilleure garantie de l'expression la plus large et représentative des Chaucennois.

Voter va non seulement servir à élire 3 nouveaux représentants communaux mais cela va permettre de donner une légitimité aux futurs élus qui se sont manifestés pour aider à la gestion de leur commune.

Afin d'être élu au 1er tour, il faut :

- ◆ Que les voix exprimées représentent au moins 25% des électeurs inscrits.
- ◆ Que le candidat recueille plus de la moitié des voix exprimées.

En cas de second tour, les candidats qui auront reçu le plus de votes seront élus.

Pour rappel, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Je remercie les électeurs de se mobiliser en nombre pour confirmer les candidats volontaires pour œuvrer pour la commune de Chaucenne et ses habitants.

Le Maire, Bernard VOUGNON

**Le Maire, les membres du Conseil municipal et du CCAS et les employés communaux, vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'année**



## Protection des compteurs d'eau...

### PERIODE DE GEL (de novembre à mars)

Le compteur d'eau, installé dans un regard extérieur est sensible au gel.

Avant tout, celui-ci doit être bien fermé. Une protection simple et efficace consiste à mettre sur le compteur 3 sacs en plastique robustes (sac poubelle) contenant des matériaux isolants légers et imputrescibles (petits morceaux de polystyrène par exemple).

Disposer 1 sac de chaque côté du compteur, le dernier sac au-dessus.

**Mais attention**, il ne faut pas utiliser de laine de verre, de roche, de la paille, des morceaux de tissu ou des journaux qui captent l'humidité, risquent de geler le compteur, et compliquent grandement son accès.

Le compteur d'eau est sous la responsabilité de l'occupant de l'immeuble, qu'il soit propriétaire ou locataire. Aussi, le remplacement d'un compteur gelé sera toujours réalisé à ses frais.

### PERIODE HORS GEL (d'avril à octobre)

La protection doit être retirée afin d'éviter la condensation et faciliter la lecture du compteur.



## Dématérialisation des demandes d'urbanisme...

Dossiers d'urbanisme : en ligne au 1er décembre 2021

Déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme... **dès le 1er décembre 2021**, il sera possible de déposer ces dossiers d'urbanisme en ligne sur [grandbesancon.fr/gnau](http://grandbesancon.fr/gnau) pour toutes les communes de Grand Besançon Métropole. Jusqu'à présent, il était nécessaire de remplir des dossiers papier avant de les déposer en mairie.

La **dématérialisation** offre un service plus souple, accessible en permanence, sécurisé, permettant de faire des économies puisque aucune impression n'est nécessaire. L'utilisateur est guidé en ligne, en cas d'éventuelles erreurs. Enfin, l'état du dossier est mis à jour automatiquement, permettant de suivre son avancement pas à pas.

**se connecter sur [grandbesancon.fr/gnau](http://grandbesancon.fr/gnau)**

Vous pouvez toujours déposer vos dossiers en version papier directement à la mairie, dans ce cas la réponse qui vous sera faite sera réalisée également par papier.



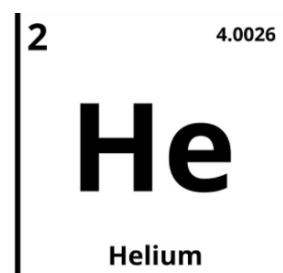
## Recherche d'hélium—Consultation publique

La société gazière 45-8 ENERGY a déposé une demande de Permis Exclusif de Recherche (PER) sur une zone déterminée dont Chauenne fait partie. L'objectif de cette prospection et de localiser avec précision une ressource minière d'Hélium, de gaz carbonique et d'hydrogène naturel.

Ces gaz naturels sont rares et indispensables dans certains domaines comme le médical ou l'agroalimentaire.

Dans le cadre de l'instruction de ce PER, le Ministère de la Transition écologique impose une consultation du public concerné ; cette dernière a débuté le 29 novembre, pour y répondre, rendez-vous sur le site [www.am.458energy.com](http://www.am.458energy.com)

La mairie met à disposition une brochure explicative à toute personne souhaitant en savoir davantage.



## Le Comité des Fêtes...

Des nouvelles du Comité des Fêtes :

### 🎵 Atelier Vocal 🎵

La prochaine séance de l'atelier vocal aura lieu le 10 Décembre.

Il reste des places disponibles .

Si vous souhaitez vous y inscrire, ou seulement découvrir l'atelier en participant à une séance, contactez Mme Valérie PAGE au 06.03.36.13.93.

Pour vous permettre de découvrir ce qui s'y passe, un stage sera proposé au printemps 2022 et une présentation au public aura lieu en Juin 2022.

Nous y reviendrons plus en détail ultérieurement.

### Rappel Exposition décorations de Noël

Le Comité des fêtes propose à l'ensemble des Chauvennois de fabriquer des décorations de Noël (boules, sapins, pères-Noël, étoiles, anges, dessins, cartes,...) qui seront exposés dans la galerie de la mairie du 15 décembre 2021 et 31 janvier 2022.

Petits et grands sont invités à nous remettre leur création avant le 11 décembre, soit en mairie, soit à la bibliothèque, aux heures d'ouvertures, soit au 4 rue des Tilleuls. Tous les participants seront récompensés.

N'hésitez plus et laissez faire votre créativité :)

Pour plus d'infos, si besoin, contactez Mme Isabelle HENRIET au 07.68.11.25.72.



### Rappel Illuminons Chauenne !

Le Comité des fêtes vous encourage à décorer vos maisons et vos extérieurs pour égayer notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Une balade aux lampions (fournis par nos soins) dans Chauenne, à la découverte de vos univers, sera organisée le dimanche 12 décembre, à 17H30.

Nous vous invitons à allumer toutes vos décorations, guirlandes, projecteurs, ou même de simples bougies, spécialement pour cette date, mais aussi tout au long du mois de Décembre.

A vos lumières ! Emerveillez-vous ! Emerveillez-nous !

Le Comité des fêtes recherche toujours de nouvelles idées pour faire bouger Chauenne. Il ne faut pas hésiter à nous faire part de remarques, observations, souhaits, projets, .... soit par téléphone (07.68.11.25.72), soit par mail ([comitedesfetes.chaucenne@wanadoo.fr](mailto:comitedesfetes.chaucenne@wanadoo.fr)), soit par courrier (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie).

A très bientôt !

## Les défis de la boucle—saison 2...

Grand Besançon Trail Académie, en collaboration avec EVEN Outdoor et le soutien de Grand Besançon Métropole, vous propose un concept novateur autour de soirées sportives conviviales :

Les Défis de la Boucle, un challenge regroupant quatre courses sur le 1<sup>er</sup> territoire labellisé au niveau national pour ses parcours permanents de trail !

Tous les mercredis soir, après le travail, venez courir sur 4 parcours d'environ 10km en pleine nature, à votre rythme, dans une ambiance conviviale et festive.

Départ à 19h30

Dannemarie-sur-Crête : 1er décembre

Besançon : 8 décembre.

Places limitées à 1 000 participants.

Renseignements & Inscription :

[www.lesdefisdelaboucle.com](http://www.lesdefisdelaboucle.com)



## « Fantastique décembre à Besançon ! » ...



Tel est l'intitulé cette année des festivités de Noël à Besançon.

À partir du 26 novembre, chacun pourra retrouver les traditionnels marchés de Noël ;

l'un Place Granvelle, avec deux allées gourmandes pour les petites faims, deux allées marchandes pour les cadeaux, et le restaurant Le Bistrot de Noël ;

l'autre, Place de la Révolution, avec une trentaine de chalets, le marché de Noël solidaire qu'organise RéCiDév, ainsi que le chapiteau Répar'Acteurs piloté par la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Voilà pour les deux hauts lieux où se faire plaisir. Mais cela n'est pas tout.

Un cortège d'animations féeriques.

Tous les week-ends, un programme d'animations s'invitera en centre-ville, avec des spectacles extravagants, des déambulations tapageuses, des parades d'échassiers et de personnages fabuleux, de quoi émerveiller enfants et parents.

Bien sûr, le Père Noël sera là lui aussi, les après-midi des mercredis, samedis et dimanches, avec son escorte de lutins, son traîneau et ses rennes troqués contre une calèche et de superbes chevaux comtois.

Les 20, 21, 22 et 23 décembre, des parades de jouets avec la compagnie Remue-Ménage et autres cortèges pleins de surprises sillonneront les rues pour vous souhaiter de joyeuses fêtes !

## Réseau des écoles de musiques du Grand Besançon...

Ce sont 13 écoles réparties dans le Grand Besançon qui permettent à tous (enfants et adultes) d'accéder à l'enseignement musical.

Autour de Chauenne : l'ASCMS de Miserey-Salines (03.81.57.61.82) / Auxon Music (06.82.14.55.86) / Emica de Franois (03.81.48.53.89).

Plus d'information sur [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <http://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • [www.chaucenne.org](http://www.chaucenne.org)